

Légales

AVIS PUBLICS

Enquêtes Publiques



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté Municipal en date du 14 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur le projet de déclassement d'une partie de la rue Nicolas Copernic, à Albi. Cette enquête se déroulera pendant une durée de 15 jours, du 5 décembre 2022 à 9h00 au 19 décembre 2022 à 17h00, délai de rigueur. Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie d'Albi, 16, rue de l'Hôtel de Ville, du 5 décembre 2022 à 9h00, jusqu'au 19 décembre 2022 à 17h00. Afin que chaque personne puisse en prendre connaissance lesdits documents seront tenus à la disposition du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (à l'exception des samedis et dimanches). Le dossier d'enquête publique en version numérique est consultable gratuitement sur le site officiel de la commune d'Albi : www.mairie-albi.fr pendant toute la durée de l'enquête publique. Les observations peuvent être consignées sur le registre prévu à cet effet ou être adressées par courriel à l'adresse suivante : ep.nicolascopernic@mairie-albi.fr ou par écrit à l'attention de Monsieur Choucray Marc - Commissaire enquêteur - Mairie d'Albi - service Action Foncière - 16, rue de l'Hôtel de Ville - 81023 Albi cedex 9. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'Albi, les : - 5 décembre 2022 de 9h00 à 17h00, - 17 décembre 2022 de 10h00 à 12h00, - 19 décembre 2022 de 15h00 à 17h00. Durant ces permanences, toute personne peut formuler des observations, soit oralement auprès du Commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet. Aucune observation ne sera recevable au-delà du 19 décembre 2022, 17h00. Le rapport du Commissaire enquêteur pourra être consulté pendant une année à la mairie d'Albi, service Action Foncière, dès sa réception en Mairie.

Albi, le 14 novembre 2022
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Maire d'Albi

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Mairie d'Albi

Par Arrêté Municipal en date du 14 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur le projet de déclassement d'une partie du chemin du Gâ, à Albi. Cette enquête se déroulera pendant une durée de 15 jours, du 5 décembre 2022 à 9h00 au 19 décembre 2022 à 17h00, délai de rigueur. Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie d'Albi, 16, rue de l'Hôtel de Ville, du 5 décembre 2022 à 9h00, jusqu'au 19 décembre 2022 à 17h00. Afin que chaque personne puisse en prendre connaissance lesdits documents seront tenus à la disposition du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (à l'exception des samedis et dimanches). Le dossier d'enquête publique en version numérique est consultable gratuitement sur le site officiel de la commune d'Albi : www.mairie-albi.fr pendant toute la durée de l'enquête publique. Les observations peuvent être consignées sur le registre prévu à cet effet ou être adressées par courriel à l'adresse suivante : ep.chemingot@mairie-albi.fr ou par écrit à l'attention de monsieur Jérémie Lemoine - Commissaire enquêteur - Mairie d'Albi - service Action Foncière - 16, rue de l'Hôtel de Ville - 81023 Albi cedex 9. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'Albi, les : - 5 décembre 2022 de 9h00 à 17h00, - 17 décembre 2022 de 10h00 à 12h00, - 19 décembre 2022 de 15h00 à 17h00. Durant ces permanences, toute personne peut formuler des observations, soit oralement auprès du Commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet. Aucune observation ne sera recevable au-delà du 19 décembre 2022, 17h00. Le rapport du Commissaire enquêteur pourra être consulté pendant une année à la mairie d'Albi, service Action Foncière, dès sa réception en Mairie.

Albi, le 14 novembre 2022
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Maire d'Albi



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par Arrêté Municipal en date du 14 novembre 2022, l'ouverture d'une enquête publique a été prescrite sur le projet de création d'une voie et de son classement dans le domaine public après réalisation des travaux au lieu-dit le Gâ, à Albi. Cette enquête se déroulera pendant une durée de 15 jours, du 5 décembre 2022 à 9h00 au 19 décembre 2022 à 17h00, délai de rigueur. Les pièces du dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, seront déposés à la Mairie d'Albi, 16, rue de l'Hôtel de Ville, du 5 décembre 2022 à 9h00, jusqu'au 19 décembre 2022 à 17h00. Afin que chaque personne puisse en prendre connaissance lesdits documents seront tenus à la disposition du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (à l'exception des samedis et dimanches). Le dossier d'enquête publique en version numérique est consultable gratuitement sur le site officiel de la commune d'Albi : www.mairie-albi.fr pendant toute la durée de l'enquête publique. Les observations peuvent être consignées sur le registre prévu à cet effet ou être adressées par courriel à l'adresse suivante : epvoieg@mairie-albi.fr ou par écrit à l'attention de monsieur Jérémie Lemoine - Commissaire enquêteur - Mairie d'Albi - service Action Foncière - 16, rue de l'Hôtel de Ville - 81023 Albi cedex 9. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie d'Albi, les : - 5 décembre 2022 de 9h00 à 17h00, - 17 décembre 2022 de 10h00 à 12h00, - 19 décembre 2022 de 15h00 à 17h00. Durant ces permanences, toute personne peut formuler des observations, soit oralement auprès du Commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet. Aucune observation ne sera recevable au-delà du 19 décembre 2022, 17h00. Le rapport du Commissaire enquêteur pourra être consulté pendant une année à la mairie d'Albi, service Action Foncière, dès sa réception en Mairie.

Albi, le 14 novembre 2022
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Maire d'Albi

Dans votre commune
ou sur les 10 départements alentours,
consultez tous les marchés publics
liés à votre activité
sur la

www.ladepeche-marchespublics.fr



LA DÉPÊCHE

Journal de la démocratie

GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Société Anonyme au capital de 3.577.010 Euros

Siege : Avenue Jean-Berliet, 31095 Toulouse

Tél. 05 62 11 33 00 - contact@ladepeche.com

Président du Conseil d'Administration : Jean-Michel BAYLET

Vice-Présidente : Marie-France MARCHAND-BAYLET

Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET

Principaux actionnaires : SAS Occitane de Communication

Médiateur : Henri AMAR - M&I - henri.amar@ladepeche.fr

Site Internet : <http://www.ladepeche.fr>

Commission paritaire : 0322 07875 - I.S.S.N. : 0381-7981

Liste des points de vente sur Paris consultables sur notre site internet www.ladepeche.com

Tirage du jeudi 17 novembre 2022

Nombre d'exemplaires : 109.750

Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi

et sur du papier certifié PEFC 70% FSC® PEFC-COC-2140862

Origine géographique du papier : 50% origine Espagne 100% fibres recyclées issues de forêts durables gestion

Européenne (FSC® C1404) mg par exemplaire, 50% fibres recyclées issues de forêts durables gestion

et un Phosphore total = Ptot = 0,006kg par papier issu de forêts durables gestion



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 10 novembre 2022 a été prescrite, pour une durée de trente jours consécutifs, du lundi 5 décembre 2022 à 9 h 00 au mardi 3 janvier 2023 inclus à 12 h 00, l'ouverture d'une enquête publique préalable à la création d'un site patrimonial remarquable (SPR) sur le territoire de la commune de Penne. L'opération a pour objet de définir le périmètre global du SPR, à l'intérieur duquel il convient de protéger et de mettre en valeur le patrimoine. Le siège de l'enquête se situe en mairie de Penne - Le Bourg 8140. La communauté de communes du Cordais et du Causse, dont le siège administratif se situe 33, promenade d'Autan 8140 Les Cabannes, est la personne responsable du projet. Des informations peuvent être demandées auprès de la communauté de communes : Mme Evelynne Bousquet (téléphone : 05 63 56 27 33 ou direction.4c@orange.fr). Les pièces du dossier d'enquête, comprenant notamment le dossier de présentation, des documents graphiques ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposées pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Penne afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête. Par ailleurs, toute personne peut consulter le dossier d'enquête : - sur un poste informatique, avec accès gratuit, situé à la mairie de Penne, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public ; - sur le site internet des services de l'Etat dans le Tarn : www.tarn.gouv.fr ; - ou bien demander communication, à ses frais, du dossier d'enquête en s'adressant à la préfecture du Tarn - service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des affaires foncières - place de la Préfecture - 81013 Albi cedex 9. Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions : - sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et mis à disposition du public à la mairie de Penne ; - par correspondance postale adressée à l'attention du commissaire enquêteur et parvenue pendant la durée de l'enquête, à la mairie de Penne, siège de l'enquête, - par voie électronique à l'adresse suivante : pref-spr-penne@tarn.gouv.fr Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables au siège de l'enquête publique et sur le site internet des services de l'Etat du Tarn suivies. Toutes les observations et propositions écrites seront annexées au registre d'enquête, déposé au siège de l'enquête. Les observations et propositions sont tenues à la disposition du public. Elles sont consultables et accessibles aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Par décision du 27 octobre 2022, la présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Gilles Miramon, militaire retraité, en qualité de commissaire enquêteur. Il siège en cette qualité à la mairie de Penne, siège de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur effectue des permanences à la mairie concernée selon le calendrier suivant : - Mairie de Penne : - lundi 5 décembre 2022 : 9 h 00 à 12 h 00 - vendredi 16 décembre 2022 : 14 h 00 à 17 h 00 - mardi 20 décembre 2022 : 9 h 00 à 12 h 00 - mardi 3 janvier 2023 : 9 h 00 à 12 h 00. Toute personne peut également à cette occasion formuler des observations, soit oralement auprès du commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet. Il est à noter que le siège de l'enquête sera exceptionnellement fermé la semaine du lundi 26 décembre 2022 au samedi 31 décembre 2022 en raison des fêtes de Noël. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur est tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Penne ainsi qu'à la préfecture du Tarn. Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent obtenir communication de ces documents auprès de la préfecture du Tarn (voir service et adresse suivante). Cette dernière publie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site internet www.tarn.gouv.fr

Après approbation de la création du SPR : - si le projet n'est pas modifié après l'enquête, la création du SPR interviendra par arrêté du ministre chargé de la culture. L'acte classant le SPR en délimite le périmètre. - si le projet est modifié à l'issue de l'enquête publique, le ministre chargé de la culture recueille l'avis de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture sur le projet modifié avant de prendre sa décision. Compte tenu de la crise sanitaire liée au covid-19, il est recommandé, afin d'assurer la protection sanitaire du personnel gestionnaire des lieux de consultation et du public, de renforcer les mesures sanitaires. A cet effet, les gestionnaires des lieux de consultation adopteront les mesures suivantes dans la mesure du possible : - Mise en place d'un fléchage adapté conduisant au lieu où sont déposés le registre d'enquête publique et le dossier ; - Ne laisser introduire dans cette salle qu'une personne à la fois ; - Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour désinfection à l'entrée de la salle ; - Réalisation d'une désinfection et de l'aération du lieu de consultation à des intervalles réguliers. Il est également conseillé au public d'apporter un stylo.

Mots croisés N° 5563

HORIZONTALEMENT :
I - DISCRETION. - II - ÉPOUVANTÉE. - III - FORT. STOUT. - IV - AME. GT. UV. - V - LE. LAMA. RÂ. - VI - TEMÉRAIRES. - VII - EPANDU. - VIII - SOLEN. ASPE. - IX - TIERCE. SAC. - X - EL. SERPENT. - VERTICALEMENT :
A - DÉFATIGANT. - B - IPOMÉE. OIL. - C - SORE. MELE. - D - CUT. LEPIERS. - E - RV. GARANCE. - F - EASTMAN. ER. - G - TNT. AIDA. - H - TIOU. RUSSE. - I - OEUVRE. PAN. - J - NET. ASPECT.

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

MARCHÉS PUBLICS

MAPA < 90K euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME, M. Paul SALVADOR - Président, 10 rue des Grenadiers, 81000 ALBI, Tél. : 05 63 77 32 21, mël : direction@tourisme-tarn.com, web : <http://www.tourisme-tarn.com>, SIRET 777880300025
Objet : Prestations de relations presse
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40% La méthodologie de travail
25% Les références et expérience
15% Les références tourisme
10% Démarche RSE/engagement durable de l'entreprise
10% Prix
Remise des offres : 10 décembre 2022 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 15/11/22
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au OCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

MAPA > 90K euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE COUFFOULEUX, M. Olivier DAMEZ - Maire, 53 avenue Jean Béranguier, 81800 COUFFOULEUX, Tél. : 05 63 63 63 24, mël : accueil@couffoulex.fr, web : <http://www.couffoulex.fr>, SIRET 28100790001
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Création d'une piste de pumptrack
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : 53 avenue Jean Béranguier, 81800 COUFFOULEUX
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Références professionnelles et capacités techniques :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se référer au RC
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Non
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs : <http://m.paires@asso.fr>
Intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 06 décembre 2022 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 15/11/22
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marches-publics.maires@asso.fr>

VIE DES SOCIÉTÉS

Dissolution Liquidation

AVIS

CEMERIAT
SAS au capital minimum de 1000 € Siège social : 3 impasse du lac 81700 BERTRE RCS CASTRES 904822889

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/10/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/10/2022, il a été nommé liquidateur(s) Mme Saint Onne Chloé demeurant au 3 impasse du lac 81700 BERTRE et fixe le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de CASTRES.

Services

Bien-être
santé

JE PROPOSE

SANTÉ & BIEN ÊTRE

ALBI
DETENTE RELAX
Tél 06 03 15 10 46